

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société	EURL BORDEAUX INSTITUT
Adresse du principal établissement	137 Rue Lagrange 33000 BORDEAUX
Adresse du siège social, si différent	
Ancienne adresse en cas de changement	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES	Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	

B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	<input type="checkbox"/>	Activités exercées :	Institut de beauté
--------------	--------------------------------	--------------------------	----------------------	--------------------

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION			
<b>1 - Résultat fiscal</b>			
Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15 %	481
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
<b>2 - Plus-values</b>			
PV à long terme imposables au taux de 15 %			
PV à long terme imposables au taux de 19 %		Autres PV imposables au taux de 19 %	
PV à long terme imposables au taux de 0 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
<b>3 - Abattements sur le bénéfice et exonérations (Les montants ne doivent pas être retranchés des résultats de C-1 et C-2)</b>			
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	<input type="checkbox"/>	Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies-0 A)	<input type="checkbox"/>
Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	<input type="checkbox"/>	ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	<input type="checkbox"/>
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	<input type="checkbox"/>	Société d'investissements immobiliers cotée	<input type="checkbox"/>
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	<input type="checkbox"/>
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	<input type="checkbox"/>
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	<input type="checkbox"/>
<b>4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer</b>			
dans le secteur productif, art. 244 quater W			

D - IMPUTATIONS	
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS	Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%
--	---

F - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
Votre comptabilité est-elle informatisée ?	oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Plateforme Comptable
CGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné	<input type="checkbox"/>
		N° d'agrément du CGA	ECF
Nom et adresse :			
- du Comptable :	Indép.	SAS AJC 48 BIS RUE JEAN DE LA FONTAINE 33200 BORDEAUX	
- du Conseil :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
- du prestataire :			

### IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Annexe à la déclaration N°2065

Exercice clos le 31/12/2024

Néant  x

<b>G - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS</b>	
1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s)	
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts	
4 - Montant des autres distributions :	
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %	
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %	
7 - Montant des revenus répartis	<b>TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)</b>

<b>H - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS</b>							
<b>Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :</b>  - SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	<b>SARL</b>  Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.  Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			À titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	À titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		À titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑦ et ⑧	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧

<b>I - DIVERS</b>			
Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)			
Adresses des autres établissements			

<b>J - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION</b>			
Rémunérations :	- Montant brut des salaires ( hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

<b>K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS</b>	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

## ① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2024

Néant 

ACTIF	Brut		Amort. Provisions		Net	
	①		②		③	④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010	40 000	012		40 000	40 000
- Autres	014		016			
Immobilisations corporelles	028	9 000	030	9 000		
Immobilisations financières (1)	040	2 010	042		2 010	2 010
<b>(5) TOTAL I</b>	<b>044</b>	<b>51 010</b>	<b>048</b>	<b>9 000</b>	<b>42 010</b>	<b>42 010</b>
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	3 218	052		3 218	2 265
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances clients et comptes rattachés (2)	068		070			
Autres créances (3)	072	1 722	074		1 722	3 626
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	20 716	086		20 716	17 820
Charges constatées d'avance	092		094			
<b>TOTAL II</b>	<b>096</b>	<b>25 656</b>	<b>098</b>		<b>25 656</b>	<b>23 711</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>	<b>110</b>	<b>76 666</b>	<b>112</b>	<b>9 000</b>	<b>67 666</b>	<b>65 721</b>

PASSIF	31/12/2024		31/12/2023	
Capital social ou individuel	120	1 000		1 000
Écarts de réévaluation	124			
Réserve légale	126			
Réserves réglementées	130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131		132	
Report à nouveau	134	25 632		25 632
Résultat de l'exercice	136	4 402		3 921
Subventions d'investissement	137			
Provisions réglementées	140			
<b>TOTAL I</b>	<b>142</b>	<b>31 034</b>		<b>30 553</b>
Provisions pour risques et charges	<b>TOTAL II</b> 154			
Emprunts et dettes assimilées (4)	156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	6 168		3 934
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	952	172	14 018
Comptes courants d'associés	173	16 447		20 726
Autres dettes	175			
Produits constatés d'avance	174			
<b>TOTAL III</b>	<b>176</b>	<b>36 632</b>		<b>35 169</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>180</b>	<b>67 666</b>		<b>65 721</b>

## Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184

## ② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2024

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE				31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises		209		210	7 752
	(dont export et livraisons intracommunautaires)	215		214	
Production vendue biens		217		218	60 073
Production vendue services					54 842
Production stockée				222	
Production immobilisée				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	2
<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>				232	67 827
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	5 115
Variation de stock (marchandises)				236	-953
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	6 425
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240	
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier	1 726		immobilier)	242	20 367
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE		243	383	244	383
Rémunérations du personnel				250	34 213
Charges sociales				252	2 751
Dotations aux amortissements (dont amortissement du fonds de commerce)		255		254	
Dotations aux provisions				256	
Autres charges :				262	1 334
	- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259			
	- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>				264	69 635
<b>1 - Résultat d'exploitation (I - II)</b>				270	-1 808
Produits financiers			III	280	
Produits exceptionnels			IV	290	3 500
Charges financières			V	294	1 211
Charges exceptionnelles :				300	
	- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)				
	- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)		VI		
Impôts sur les bénéfices			VII	306	
<b>2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)</b>				310	481
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b> Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)				312	481
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles				322	
Impôts et taxes non déductibles				324	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			( Part de loyers dispensés de réintégration )	249	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
<b>Déductions</b>					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	987	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)	127		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	138	
Investissement et souscription outre-mer	344		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	989	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdec.)	993	342
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	992		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	345	
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindécies A)	181				
Divers, dont :					
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies)	655		Créance report en arrière du déficit	346
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies B)	645
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies C)	647		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies D)	648
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies F)	990
				Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641
<b>Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs</b>				352	481
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables					360
(dont imputés sur le résultat)					
<b>Résultat fiscal après imputation des déficits</b>				370	481
					372

## ③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2024

Néant 

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des impôts)		Désignation de l'entreprise :		BORDEAUX INSTITUT				
<b>I - IMMOBILISATIONS</b>								
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale			
					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations - Fonds commercial	400	40 000	402	404	406	40 000		
incorporelles - Autres	410		412	414	416			
I - Terrains	420		422	424	426			
m - Constructions	430		432	434	436			
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 000	442	444	446	1 000		
o - Installations générales, agencements divers	450	5 000	452	454	456	5 000		
c - Matériel de transport	460		462	464	466			
o - Autres immobilisations corporelles	470	3 000	472	474	476	3 000		
p - Immobilisations financières	480	2 010	482	484	486	2 010		
<b>TOTAL</b>	<b>490</b>	<b>51 010</b>	<b>492</b>	<b>494</b>	<b>496</b>	<b>51 010</b>		
<b>II - AMORTISSEMENTS</b>								
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Fonds commercial	495		497	498	499			
Autres immobilisations incorporelles	500		502	504	506			
I - Terrains	510		512	514	516			
m - Constructions	520	5 000	522	524	526	5 000		
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 000	532	534	536	1 000		
o - Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	544	546			
c - Matériel de transport	550		552	554	556			
o - Autres immobilisations corporelles	560	3 000	562	564	566	3 000		
<b>TOTAL</b>	<b>570</b>	<b>9 000</b>	<b>572</b>	<b>574</b>	<b>576</b>	<b>9 000</b>		
<b>III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)</b>								
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values			
					Court terme	Long terme		
						19%	15% ou 12,8%	0%
1	2	3	4	5	6	7	8	
<b>TOTAL</b>	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>

## ④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2024

Néant 

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)		Désignation de l'entreprise : BORDEAUX INSTITUT							
<b>I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
A - NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
Provisions réglementées : Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607		
Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges	620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation : Sur immobilisations	630		632		634		636		
Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
<b>TOTAL</b>	680		682		684		686		
<b>B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>				<b>C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>					
	Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Autres immobilisations incorporelles	700		705						
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisations corporelles	760		765						
<b>TOTAL</b>	770		775		<b>Total à reporter ligne 322 du tableau n°2033-B</b>			780	
<b>II - DÉFICITS REPORTABLES</b>									
- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982		- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982Bis				
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter		- Déficits imputés		983				
- Déficits reportables	984		- Déficits de l'exercice		860				
<b>Total des déficits restant à reporter</b>					870				
<b>III - DIVERS</b>									
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381			
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325	- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant						380			
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326			
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

**⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

Exercice clos le 31/12/2024

Néant 

<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>		
Effectifs moyens du personnel :		376
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>		
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105
	<b>TOTAL I</b>	106
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Variation positive des stocks		111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
	<b>TOTAL II</b>	144
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Achats		121
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150
	<b>TOTAL III</b>	152
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la valeur ajoutée	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)</b>	137
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b> Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE		020
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022
Effectifs au sens de la CVAE		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026
Période de référence	du	au
Date de cessation		186

### ⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2024

Néant

N° SIREN	823210257		
Dénomination de l'entreprise	BORDEAUX INSTITUT		
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	137 Rue Lagrange	
	- Code postal / Ville	33000	BORDEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	
Nombre total d'associés ou actionnaires (lignes 901 + 903)	905		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes (lignes 902 + 904)	906	

#### I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou d'actions
Adresse :		N° et voie	Code postal	Commune
				Pays

#### II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (1)	Nom de famille / Prénom	N° d'usage	% de détention	Nb de parts ou d'actions
Naissance :		Date	N° Département	Commune
				Pays
Adresse :		N° et voie	Code postal	Commune
				Pays

### ⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2024

Néant

N° SIREN	823210257	
Dénomination de l'entreprise	BORDEAUX INSTITUT	
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	137 Rue Lagrange
	- Code postal	33000
	- Ville	BORDEAUX

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse :	Pays					
				<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td>N° et voie</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Code postal</td> <td></td> </tr> </table>	N° et voie		Code postal		Commune	
N° et voie										
Code postal										

## RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2024

Néant   
(page 1/2)

<b>Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)</b>	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
<b>Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)</b>	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	
PME au sens communautaire <input type="checkbox"/>	
<b>I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE</b>	
Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	
<b>Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)</b>	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	
<b>II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE</b>	
Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
<b>PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")</b>	
<b>III - CAS PARTICULIERS</b>	
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

**RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE**

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts  
Exercice clos le 31/12/2024

(page 2/2)

<b>IV -- MÉCÉNAT -- Liste des bénéficiaires finaux</b>				
<b>Bénéficiaire</b>			<b>Intermédiaire</b>	
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination			Complément de dénomination	
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA	
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie	
Complément de distribution			Complément de distribution	
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau	
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays	
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie

**DONNÉES D'IDENTIFICATION**

Exercice clos le 31/12/2024

<b>A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT</b>			
Forme juridique / Dénomination	EURL BORDEAUX INSTITUT		
Complément de dénomination			
N° SIREN ou IDSP	823210257		
N° de Téléphone			
Adresse	- N° Type et nom de voie	137 Rue Lagrange	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	33000	BORDEAUX
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	9602B
<b>B - IDENTIFICATION DU CONSEIL</b>			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
<b>C - RÉGIME FISCAL</b>			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RS régime réel simplifié		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
<b>D - PÉRIODES</b>			
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2024		
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2024		
Durée de l'exercice ou période N	12		
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2023		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12		
<b>E - MONNAIE</b>			
Code monnaie	EUR		

**DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR**

Exercice clos le 31/12/2024

<b>Produits à recevoir</b>	<b>Montant</b>

**DÉTAIL DES CHARGES À PAYER**

Exercice clos le 31/12/2024

Charges à payer	Montant

**DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

Exercice clos le 31/12/2024

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

### DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2024

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel